

Initiative No Billag – Les conséquences pour la science

24.1.2018

Le 4 mars 2018, le souverain Suisse va voter sur l'initiative No Billag.

La raison de la votation?

Les initiants critiquent le fait que l'Etat récupère les soi-disant «taxes obligatoires» pour la consommation de radio et de télévision.

Qu'est-ce qui est exigé?

Des modifications de la Constitution fédérale (article 93): la Confédération ou un tiers mandaté par elle ne peut plus prélever de redevance de réception, ni «subventionner» des chaînes de radio et de télévision et ce, d'autant moins en temps de paix. Le passage actuel qui stipule que la radio et la télévision doivent apporter leur contribution au domaine de la formation en présentant les faits de manière factuelle et prendre convenablement en considération les besoins des cantons, serait abrogé sans dédommagement. Pour ce faire, la Confédération devrait mettre régulièrement aux enchères les concessions pour la radio et la télévision.

Que se passe-t-il en cas de oui?

Une acceptation de l'initiative signifierait la fin du service public dans le paysage médiatique suisse. Plus particulièrement, la Société Suisse de Radio et Télévision (SSR) dans sa forme actuelle n'existerait plus et le futur de la plupart des chaînes de radio et de télévision régionales serait très incertain.

Cinq conséquences pour la science en Suisse

Sans mandat de service public, les radios et les télévisions s'orienteraient prioritairement vers les intérêts de l'économie publicitaire et aux intérêts à court terme du public. Cela voudrait dire une réduction et une simplification des thèmes scientifiques au profit d'une valeur d'usage directe et de conseils pratiques. De plus, la diversité des thèmes – déjà limitée en cette période de concentration médiatique – en souffrirait encore plus. Les répercussions négatives se feront ressentir de manière encore plus forte dans les régions à minorités linguistiques.

- **Mise en danger du dialogue entre la science et la société sur les thèmes tels que la digitalisation, l'environnement, la médecine, la migration:** un journalisme critique et factuel est essentiel dans le dialogue entre la science et la société. Sans la SSR, il y aurait à peine des journalistes scientifiques dans les chaînes de radio et de télévision. Ceux-ci produisent d'une part des émissions scientifiques et apportent d'autre part leur expertise dans les autres émissions d'information. Un tel service public ne peut être fourni par des chaînes de radio et de télévision privées.
- **Fin du mandat de formation de la radio et de la télévision** (conformément au texte de l'initiative): un affaiblissement de la formation porte préjudice à la science, sans compter le fait que de moins en moins de personnes opteront pour une carrière scientifique. De même, la compréhension de base des questions factuelles s'en trouverait amoindrie.
- **Mise en péril de la qualité des rapports scientifiques:** Les chaînes de radio et de télévision privées engagent en priorité des journalistes généralistes et non des journalistes scientifiques spécialisés. Par ailleurs, la qualité des émissions scientifiques à la SSR est particulièrement élevée: de nombreux lauréats du Prix Média des Académies suisses des sciences en proviennent.
- **Affaiblissement de la transparence de l'utilisation de l'argent public et de la légitimité de la recherche:** un journalisme critique et exigeant, et par là-même des journalistes rédigeant régulièrement des articles sur la science sont essentiels.
- **Restriction de la visibilité des experts Suisses:** Les médias internationaux auront un poids nettement plus important, les experts suisses seront par conséquent désavantagés. Si bien que les débats menés dans les médias seront dominés par les experts étrangers.